

DELIBERATION
DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 NOVEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le lundi vingt et un novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil municipal en séance publique. La séance a été intégralement retransmise en direct sur youtube. Elle est disponible sur le site de la commune.

Date de convocation :

Mardi 15 novembre 2022

Présents : Mesdames, Messieurs BONNAFOUS Catherine, CAÏTUCOLI Christiane, DA CUNHA Manuel, DEGUILLARD Julie, DORIA Anne, GEZEQUEL Damien, GROSEIL-MOREAU Arlette, JOUAULT Jaroslava, JOURDAN Christiane, LE GUENNEC Jean-Michel, LEFEUVRE Gaël, LEJOLIVET Bertrand, LETENDRE Christophe, MAHÉO Aude, PEROT Marlène, PIERRE Frédéric, POINTIER Vincent, RAOUL Gérard, SERANDOUR Cyril, SIMON Didier, SOUQUET Eric, THÉRAUD Carine, TORTELLIER Laëtitia, VALLEE Priscilla, VAN CAUWELAERT Damien

Mis en ligne :

Vendredi 25 novembre 2022

Procurations de vote et mandataires : M. ANDRÉ-SABOURDY Isabelle ayant donné pouvoir à Mme MAHEO Aude, Mme MÉTAYER Chrystèle ayant donné pouvoir à Mme THERAUD Carine, M.NOULLEZ Sébastien ayant donné pouvoir à M.LE GUENNEC Jean-Michel, Mme POINTIER Virginie ayant donné pouvoir à Mme JOUAULT Jaroslava

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Présents : 25
Votants : 29
Quorum : 15

M.Vincent POINTIER est nommé secrétaire de séance.

Mme Véronique COGEN-LE NOZER, Directrice Générale des Services, assure la fonction de secrétaire auxiliaire.

Le Conseil constate que les dispositions législatives concernant la convocation (en date du 15 novembre 2022) et la note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération ont bien été remplies.

2022-120 - Vie associative – Photofolie 2022 : attribution de prix
Rapporteur : L TORTELLIER

VU l'avis du jury Photofolie réuni le samedi 15 octobre 2022 salle de l'Eclat,
VU les votes du public dépouillés le 27 octobre 2022,
Vu l'avis de la commission vie culturelle et associative du 15 novembre 2022

Après en avoir délibéré et à l'unanimité (29/29 voix), les membres du Conseil municipal :

ATTRIBUENT les prix suivants et leurs récompenses aux lauréats de l'édition 2022 de Photofolie :

- Prix noir et blanc à Marcel Riot, demeurant à Chantepie, 100 € pour sa série « Islande ».

- Prix couleur à Gilles Oriot-Le Sellin, demeurant à Chateaugiron, 100 € pour sa série « Fenêtres ».
- Prix créativité à Armelle Bretonnet, demeurant à Saint-Grégoire, 100 € pour sa série « Estampes océanes ».
- Prix technique à Christian Chantreuil, demeurant à Saint-Grégoire, 100 € pour sa série « Simba ».
- Prix débutant à Corinne Targosz, demeurant à Saint-Grégoire, 100 € pour sa série « Le jardin aux insectes ».
- Prix du public à Jean-Luc Abgrall, demeurant à La Mézière, 100 € pour sa série « Regard sociétal ».

**Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gaël LEFEUVRE**

